

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

États financiers

31 août 2023

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Table des matières

États financiers

Exercice clos le 31 août 2023

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7-14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Deuxième Récolte Canada | Second Harvest Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Deuxième Récolte Canada | Second Harvest Canada (l'entité), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

(suite)

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Toronto, Ontario
20 octobre 2023

Hogg, Shain & Scheck PC
Autorisé à exercer la comptabilité publique par les
Chartered Professional Accountants of Ontario

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

État de la situation financière

Au 31 août 2023

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie (note 3)	13 231 553 \$	12 780 482 \$
Placements à court terme (notes 3 et 4)	3 340 363	3 249 484
Débiteurs	293 103	482 200
Inventaire – Dons de denrées alimentaires (note 10)	1 227 045	1 197 584
Frais payés d'avance	132 776	77 105
	18 224 840	17 786 855
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	15 186 190	16 057 371
	33 411 030 \$	33 844 226 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et frais coursus	658 855 \$	855 365 \$
Apports reportés (notes 6 et 12)	3 014 232	3 251 998
Apports reportés – Dons de denrées alimentaires (note 10)	1 227 045	1 197 584
	4 900 132	5 304 947
APPORTS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉS (note 7)	14 477 345	15 445 659
	19 377 477 \$	20 750 606 \$
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	6 312 674	5 372 741
APPORTS POUR LE TERRAIN	1 550 879	1 550 879
AFFECTATION INTERNE		
Réserve d'exploitation (note 9)	5 370 000	5 370 000
Réserve d'immeubles et d'immobilisations corporelles (note 9)	300 000	300 000
Réserve d'opportunité (note 9)	500 000	500 000
	14 033 553	13 093 620
	33 411 030 \$	33 844 226 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeff Hauswirth

, Administrateur

B. Abion

, Administrateur

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos au 31 août 2023

	Non affecté	Apports pour le terrain	Réserve d'exploitation (note 9)	Réserve d'immeubles et d'immobilisations corporelles (note 9)	Réserve d'opportunité (note 9)	2023	2022
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 372 741 \$	1 550 879 \$	5 370 000 \$	300 000 \$	500 000 \$	13 093 620 \$	12 421 165 \$
Excédent des produits sur les charges	939 933	-	-	-	-	939 933	672 455
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	6 312 674 \$	1 550 879 \$	5 370 000 \$	300 000 \$	500 000 \$	14 033 553 \$	13 093 620 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA**État des résultats****Exercice clos le 31 août 2023**

	2023	2022
PRODUITS		
Dons de denrées alimentaires (note 10)	268 589 912 \$	184 604 149 \$
Levées de fonds (notes 11 et 13)	14 253 539	11 754 239
Amortissement des apports d'immobilisations corporelles (note 7)	1 196 514	879 095
Administration (note 12)	816 611	2 208 395
Intérêts et autres	592 674	136 777
Contribution des services bénévoles (note 14)	260 692	109 826
Contributions du programme national de partage de denrées alimentaires - Fédéral (note 12)	250 273	29 912 221
Formation et éducation	186 109	159 378
Subventions	58 622	892 871
	286 204 946	230 656 951
CHARGES		
Collecte et livraison de denrées alimentaires :		
Dons de denrées alimentaires livrés aux agences (note 10)	268 589 912	184 604 149
Autres frais liés à la livraison de denrées alimentaires (note 16)	4 424 870	3 382 175
Application Bouffe Récup (notes 11 et 16)	4 406 577	4 200 171
Communications et levées de fonds (note 16)	3 575 857	3 620 607
Administration (note 15)	2 032 984	2 525 238
Amortissement des immobilisations corporelles	1 254 857	953 651
Formation et éducation (note 16)	410 369	441 969
Services bénévoles offerts (note 14)	260 692	109 826
Distributions du programme national de partage des denrées alimentaires - Fédéral (note 12)	250 273	29 912 221
Recherche sur la réduction du gaspillage alimentaire	58 622	234 489
	285 265 013	229 984 496
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	939 933 \$	672 455 \$

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 août 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	939 933 \$	672 455 \$
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Dons de denrées alimentaires	(268 589 912)	(184 604 149)
Dons de denrées alimentaires livrés aux agences	268 589 912	184 604 149
Inventaire – Dons de denrées alimentaires	1 227 045	1 197 584
Apports reportés – Dons de denrées alimentaires	(1 227 045)	(1 197 854)
Amortissement des subventions d'immobilisations	(1 196 514)	(879 095)
Amortissement des immobilisations	1 254 857	953 651
Contribution des services bénévoles	(260 692)	(109 826)
Services bénévoles offerts	260 692	109 826
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(4 000)
	998 276	743 011
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	189 097	94 931
Frais payés d'avance	(55 671)	(7 035)
Fournisseurs et frais courus	(196 510)	224 569
Apports reportés	(237 766)	(156 048)
	(300 850)	(156 417)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	697 426	899 428
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation des placements à court terme	(90 879)	(3 013 866)
Acquisition d'immobilisations, net	(383 676)	(4 128 767)
	(474 555)	(7 142 633)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités de financement	228 200	1 248 056
	451 071	(4 995 149)
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA TRÉSORERIE	451 071	(4 995 149)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	12 780 482	17 775 631
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	13 231 553 \$	12 780 482 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2023

Deuxième Récolte Canada | Second Harvest Canada (l'entité) a été constituée en tant qu'organisme sans but lucratif sans capital-actions en vertu des lois de la province de l'Ontario le 18 avril 1985. Le 14 juillet 2020, l'entité a été accréditée en tant que société extraprovinciale et extraterritoriale sans actions dans toutes les provinces et les territoires du Canada, en vertu de la Loi sur les sociétés de chaque province et territoire. Le 8 décembre 2020, l'entité a déposé un certificat de prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les organismes sans but lucratif.

L'entité a pour principal objectif de redistribuer à d'autres groupes d'organismes sans but lucratif les surplus de denrées alimentaires périssables recueillis auprès de donateurs, tout en gardant les aliments utilisables hors des sites d'enfouissement et en protégeant l'atmosphère des émissions de GES, qui contribuent au changement climatique.

L'entité est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. À ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus pour les dons de bienfaisance.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthode de présentation

Ces états financiers sont la représentation de la direction et ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, y compris les subventions, les contributions pour le programme national de partage des denrées alimentaires, les levées de fonds et les revenus de formation et d'éducation. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports du donateur explicitement et implicitement affectés sont reportés lorsqu'ils sont reçus et constatés en tant que produits lorsque l'activité connexe a lieu et que les dépenses sont engagées.

Les apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles sont initialement reportés puis amortis à titre de produits selon la même méthode que celle appliquée à l'amortissement des immobilisations corporelles connexes.

Les produits d'intérêts sont constatés dans l'année où ils sont gagnés.

Les produits d'administration comprennent les montants reçus pour soutenir les programmes nationaux de partage de denrées alimentaires et sont constatés sur la durée des contrats respectifs.

Les dons de denrées alimentaires sont constatés à titre de produits et de charges lorsqu'ils sont remis aux agences soutenues par l'entité. Les dons de denrées alimentaires sont évalués à un prix moyen par livre selon des estimations propres aux types d'aliments reçus. Le prix par livre est basé sur les données Nielsen MarketTrack pour chaque type précis d'aliment.

Les heures consacrées par les bénévoles sont évaluées au taux horaire du salaire minimum de l'Ontario Living Wage Network et sont constatées au fur et à mesure que les services sont rendus.

Instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs et passifs financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs et des fournisseurs et frais courus.

Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus.

(suite)

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2023

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des instruments financiers

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur de réalisation nette estimative. Une perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la perte de valeur n'avait jamais été comptabilisée. Le montant de toute dépréciation ou reprise est comptabilisé à l'état des résultats.

Inventaire – Dons de denrées alimentaires

L'inventaire des dons de denrées alimentaires représente les produits alimentaires récupérés, qui n'ont pas encore été redistribués à la fin de l'exercice. Ces montants sont évalués au prix moyen par livre pour chaque catégorie d'aliments disponibles, sur la base des données de Nielsen Market Track.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode et les durées suivantes :

Améliorations du bâtiment	5 ans – 20 ans	Méthode d'amortissement linéaire
Bâtiment - 120 The East Mall	25 ans	Méthode d'amortissement linéaire
Camions de livraison	5 ans	Méthode d'amortissement linéaire
Mobilier et équipement	3 ans	Méthode d'amortissement linéaire

L'entité révisé régulièrement ses immobilisations corporelles afin d'éliminer les éléments désuets.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles, font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La perte de valeur est évaluée comme l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle sur sa juste valeur. La juste valeur est déterminée selon le coût de remplacement de l'actif.

Répartition des salaires et avantages sociaux et charges locatives

L'entité répartit les salaires et avantages sociaux et les charges locatives par catégorie de charge correspondante à l'état des résultats, en fonction du pourcentage de temps passé et de l'espace utilisé au cours d'une période donnée (note 16).

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviendront connus. Ces estimations comprennent la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, des frais courus à la fin de l'exercice ainsi que des quantités et de la valeur spécifiques des aliments par catégorie lors de l'évaluation des produits et des dépenses liés aux dons de denrées alimentaires.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2023

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations (suite)

La direction utilise des estimations pour déterminer la quantité de nourriture reçue de certains donateurs, en raison de la similitude de l'assortiment régulier des dons alimentaires reçus. Ces estimations sont revues par rapport au suivi par la direction des éléments réels reçus sur une période donnée, afin de s'assurer de leur raisonnable. De la même façon, la direction estime les quantités de dons alimentaires fournis aux organismes donataires dans le but d'atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires chaque année. Finalement, des estimations sont utilisées pour évaluer la valeur en dollars des dons alimentaires reçus et livrés, à l'aide d'un rapport d'évaluation d'une tierce partie.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'entité est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers et dispose d'un cadre complet de gestion des risques pour surveiller, évaluer et gérer ces risques. La direction est d'avis que l'entité n'est pas exposée à des risques importants de crédit, de liquidité, de marché et autres risques de prix ni à des concentrations importantes de risques découlant de ses instruments financiers.

3. TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME

Une partie des liquidités et des placements à court terme représente des contributions grevées d'affectations externes de donateurs comme suit :

	2023		2022	
Trésorerie et placements à court terme non affectés (note 9)	12 616 060	\$	11 727 336	\$
Affectés :				
Programme de livraison de denrées alimentaires (note 6)	2 812 235		1 889 404	
Contributions non dépensées (note 7)	941 624		1 050 632	
Application Bouffe Récup (note 6)	201 997		295 710	
Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire (notes 6 et 12)	-		1 066 884	
Total trésorerie et placements à court terme	16 571 916	\$	16 029 966	\$

Les contributions non dépensées sont des fonds destinés à l'achat de camions de livraison.

Les apports pour les programmes de livraison de denrées alimentaires, qui sont affectés à des fins particulières par le donateur et non dépensés à la fin de l'exercice, sont comptabilisés dans les apports reportés.

Les contributions pour l'Application Bouffe Récup nécessitent que les fonds soient utilisés pour la plateforme de distribution en ligne, qui facilite l'échange de denrées alimentaires entre les entreprises accréditées et les organismes sans but lucratif ou caritatifs.

4. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme se composent de certificats de placement garanti à taux fixe (CPG) émis par une banque à charte canadienne. Ces CPG sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par CPG. Les CPG portent intérêt à un taux de 4,05 % - 4,85% (0,77 % - 2,15 % - 2022), et viennent à échéance entre septembre 2023 et février 2024 (septembre 2022 à juillet 2023 pour l'exercice précédent).

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2023

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2023	Valeur nette comptable 2022
Améliorations du bâtiment	8 473 840 \$	965 033 \$	7 508 807 \$	8 104 655 \$
Bâtiment 120 The East Mall	6 025 973	863 723	5 162 250	5 403 289
Terrain	1 550 879	-	1 550 879	1 550 879
Camions de livraison	2 910 696	1 992 644	918 052	917 036
Mobilier et équipement	332 129	285 927	46 202	81 512
	19 293 517 \$	4 107 327 \$	15 186 190 \$	16 057 371 \$

Les camions de livraison, les améliorations du bâtiment et le mobilier et équipement relatifs aux activités au 120 The East Mall à Toronto sont financés par les apports décrits à la note 7.

Les camions de livraison au 31 août 2023, incluent un véhicule électrique, ayant été acquis pour une somme de 118 000 \$, qui n'est pas utilisé au 31 août 2023.

6. APPORTS REPORTÉS

	Application Bouffe Récup (note 11)	Livraison de denrées alimentaires (note 10)	Programme national de partage de denrées alimentaires (note 12)	2023	2022
Solde au début de l'exercice	295 710 \$	1 889 404 \$	1 066 884 \$	3 251 998 \$	3 408 046 \$
Contributions reçues	193 025	2 881 937	-	3 074 962	36 323 367
Contributions constatées à titre de produits	(286 738)	(1 959 106)	(1 066 884)	(3 312 728)	(36 479 415)
Solde à la fin de l'exercice (note 3)	201 997 \$	2 812 235 \$	- \$	3 014 232 \$	3 251 998 \$

7. APPORTS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉS

Les apports d'immobilisations corporelles reportés comprennent les fonds affectés reçus pour l'achat de camions de livraison, d'équipement d'entrepôt et de travaux d'amélioration de bâtiment répartis comme suit :

	2023		2022
Investis dans les immobilisations corporelles décrites ci-dessus	13 535 721 \$		14 395 027 \$
Apports non dépensés, affectés à de futurs achats d'immobilisations corporelles (note 3) :			
Équipement et camions de livraison	941 624		1 050 632
	14 477 345 \$		15 445 659 \$

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2023

7. APPORTS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉS (suite)

La continuité des apports d'immobilisations corporelles reportés pour l'exercice est comme suit :

	2023	2022
Solde au début de l'exercice - Apports d'immobilisations corporelles reportés	15 445 659 \$	15 076 698 \$
Plus les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	228 200	1 248 056
Moins les amortissements des subventions d'immobilisations corporelles	(1 196 514)	(879 095)
Solde à la fin de l'exercice - Apports d'immobilisations corporelles reportés	14 477 345 \$	15 445 659 \$

8. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'entité dispose d'une marge de crédit renouvelable de 700 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % et qui est garantie par une cession générale d'actifs. Aux 31 août 2023 et 2022, aucun montant n'a été utilisé.

De plus, l'entité dispose d'une facilité de crédit pour des lettres de crédit de soutien d'un montant maximal de 78 878 \$ dont aucun montant n'a été utilisé aux 31 août 2023 et 2022. Cette facilité de crédit porte intérêt au taux annuel de 1 %.

9. AFFECTATIONS RESTREINTES À L'INTERNE

Le conseil d'administration de l'entité (le Conseil) a établi et maintient des réserves affectées d'origine interne, comme suit :

Réserve d'exploitation

Cette réserve fournit une source interne de fonds pour des situations telles qu'une augmentation imprévue des dépenses, des coûts exceptionnels non budgétés, une perte inattendue de financement ou des pertes non assurées. Au 31 août 2023, le solde de cette réserve est de 5 370 000 \$.

Réserve d'immeubles et d'immobilisations corporelles

Cette réserve constitue une source immédiate de fonds pour les réparations majeures, l'agrandissement ou l'acquisition de nouveaux bâtiments, de baux, de mobilier, d'équipement et de camions nécessaires au fonctionnement des activités de l'entité et de ses programmes. Au 31 août 2023, le solde de cette réserve est de 300 000 \$.

Réserve d'opportunité

Cette réserve fournit une source de fonds pour répondre à des objectifs uniques d'opportunités ou de besoins qui font progresser la mission de l'entité. Elle est également destinée à fournir une source interne de fonds pour le renforcement des capacités organisationnelles, comme le développement du personnel, la recherche et le développement ou l'investissement dans des infrastructures, qui permettront de bâtir une capacité à long terme. Au 31 août 2023, le solde de cette réserve est de 500 000 \$.

Les réserves ci-dessus sont soutenues par la trésorerie et les placements à court terme (note 3).

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2023

10. DONNÉES ALIMENTAIRES

Au cours de l'exercice 2023, environ 74 475 000 livres de denrées alimentaires ont été récupérées et livrées aux agences (2022 – 53 350 000 livres). Le prix moyen par livre pour chaque catégorie de nourriture donnée varie de 0,75 \$ à 8,41 \$ (2022 - 0,71 \$ à 8,01 \$). La valeur des dons de denrées alimentaires reçus et des livraisons connexes sont comptabilisées dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats.

Le montant des dons de denrées alimentaires ci-dessus comprend 56 286 000 livres (2022 – 24 500 000 livres) de denrées alimentaires récupérées par le biais de la plateforme de distribution en ligne « Application Bouffe Récup » de l'entité (note 11). Cette quantité représente une valeur de 203 000 000 \$ (2022 – 84 700 000 \$).

L'entité utilise un logiciel soutenu par un tiers parallèlement à divers processus internes pour superviser le suivi des dons de denrées alimentaires.

11. APPLICATION BOUFFE RÉCUP

L'objectif principal de l'application Bouffe Récup (antérieurement Foodrescue.ca) est d'améliorer et de maintenir l'utilisation de la plateforme de distribution en ligne développée par l'entité afin de favoriser l'échange des denrées alimentaires entre les entreprises reconnues et les organismes de bienfaisance.

Les produits provenant des levées de fonds auprès des fondations et des entreprises ont été utilisés pour financer ces dépenses.

12. PROGRAMME NATIONAL DE PARTAGE DE DENRÉES ALIMENTAIRES – FINANCEMENT FÉDÉRAL

L'entité a reçu du financement du ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada (le Ministère) pour les programmes suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire	<u>250 273 \$</u>	<u>29 912 221 \$</u>

Le Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire a été créé grâce aux fonds reçus dans le cadre de la réponse de l'entité à la pandémie mondiale de COVID-19. L'objectif de ce fonds est d'assurer que les gens à travers le Canada sont en mesure d'accéder à une quantité suffisante d'aliments sûrs, nutritifs et culturellement diversifiés pendant cette période difficile. L'entité alloue ce fonds sous forme de subventions à des organismes tierces opérant de manière indépendante. De plus, ce fonds a été utilisé pour acheter et distribuer des produits aux organismes dans le besoin. Ce fonds s'est terminé au cours de l'exercice clos le 31 août 2023. Tous les montants qui étaient comptabilisés dans les produits reportés à la note 6 ont été utilisés.

Les revenus d'administration comprennent 816 611 \$ (2022 – 2 208 395 \$) reçus afin de coordonner ce programme, conformément aux conditions contractuelles du programme.

Les accords de financement exigent que l'entité verse un montant total de 1 435 000 \$ à l'appui des coûts admissibles de ces programmes. Cette contribution a été réalisée l'année précédente grâce aux dons alimentaires décrits à la note 10.

L'entité utilise une série de processus pour effectuer l'examen des demandes de financement, fournir des approbations et maintenir un contrôle sur le décaissement des fonds des programmes. En outre, les bénéficiaires des fonds du programme sont tenus de rendre compte à l'entité sur l'utilisation des fonds et de démontrer la réalisation de leurs objectifs tels que décrits dans leurs demandes de financement approuvées.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2023

13. LEVÉES DE FONDS

Les produits provenant de levées de fonds, comptabilisés au cours de l'année, proviennent des sources suivantes :

	2023		2022	
Dons de :				
Fondations	6 775 574	\$	4 549 248	\$
Sociétés	3 283 703		2 962 840	
Particuliers	2 701 783		2 675 790	
Campagnes	610 067		506 557	
Événement Rescue Party (antérieurement Toronto Taste)	608 579		1 006 141	
Événements spéciaux	188 603		-	
Levées de fonds de tierces parties	85 230		53 663	
	14 253 539	\$	11 754 239	\$

Les dons provenant des campagnes de financement sont collectés lors des campagnes *Hero Drive*. Les événements de tierces parties sont organisés par des organismes locaux dont le destinataire désigné des fonds collectés est l'entité.

14. CONTRIBUTION DES SERVICES BÉNÉVOLES

Environ 11 261 heures ont été consacrées à l'entité au cours de l'exercice 2023 (2022 – 4 974 heures). Le taux horaire du salaire minimum, selon l'*Ontario Living Wage Network*, utilisé pour 2023 était de 23,15 \$ (2022 - 22,08 \$). La valeur de ces services bénévoles est comptabilisée dans l'état des résultats.

15. RÉGIME DE RETRAITE

L'entité s'est inscrite au programme de régime de retraite du SEFPO OPTrust Select, à compter de 2022. OPTrust Select a été créé en 2018 pour offrir un programme de régime de retraite à prestations déterminées aux employeurs du secteur parapublic, ainsi qu'aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif qui exercent leurs activités en Ontario. À la fin du dernier exercice financier OPTrust Select, soit au 31 décembre 2022, le Fonds affichait un excédent de 172 millions de dollars.

Le régime a été établi en 1994 afin de fournir des prestations de retraite aux employés de la province de l'Ontario dans les unités de négociation représentées par le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) et certaines autres unités de négociation et employeurs.

Puisqu'il s'agit d'un régime interentreprises, ce régime de retraite est comptabilisé selon les normes relatives aux régimes à cotisations définies.

Les frais d'administration de l'exercice comprennent une charge de retraite de 157 240 \$ (2022 - 42 771 \$) liée à un régime de retraite à prestations déterminées du Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« le Régime »).

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2023

16. RÉPARTITION DES COÛTS

Certaines charges liées au personnel et certains frais généraux concernent plus d'une fonction, et ils ont été imputés aux communications et aux levées de fonds, aux collectes et livraisons de denrées alimentaires, à l'application Bouffe Récup et à la formation et éducation dans l'état des résultats. Le temps du personnel est imputé en fonction du temps consacré à chacune de ces fonctions. Les coûts liés aux frais généraux sont répartis en fonction de l'utilisation proportionnelle de l'espace ou des activités du service. Ces dépenses ont été imputées comme suit :

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
Salaires et avantages sociaux				
Collecte et livraison de denrées alimentaires	3 596 741	\$	2 417 047	\$
Application Bouffe Récup	2 973 159		2 229 295	
Communications et levées de fonds	2 250 059		2 033 022	
Formation et éducation	51 387		98 991	
	<u>8 871 346</u>	<u>\$</u>	<u>6 778 355</u>	<u>\$</u>
Entrepôt et livraison				
Formation et éducation	218 855	\$	192 942	\$
Frais généraux				
Collecte et livraison de denrées alimentaires	56 171	\$	45 664	\$
Formation et éducation	6 340		12 217	
	<u>62 511</u>	<u>\$</u>	<u>57 881</u>	<u>\$</u>

Les chiffres comparatifs ci-dessus ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'année en cours.